



Inscription

au plus tard pour la mi-août



L'inscription, dûment complétée et signée,
doit être retournée à :

inscriptions-scai@epasc.ch

Contacts

Jonathan Corbillon

Chef de section SCAI, EPASC

Rue de Grimisuat 8, 1920 Martigny

027 606 07 03

jonathan.corbillon@edu.vs.ch

Secrétariat

Rue de Grimisuat 8, 1920 Martigny

027 606 07 03

scai@epasc.ch

Présentation

La section SCAI est une formation transitoire s'adressant à des jeunes de langues étrangères ou en réorientation professionnelle, hors scolarité obligatoire.

Objectifs

Mise à niveau scolaire et perfectionnement de la langue française afin d'entreprendre une formation professionnelle initiale et d'intégrer le monde du travail.

Types de formation

Classes d'accueil et d'intégration

- **CSC** : Cours de scolarisation
- **CFR** : Cours de français à niveau
- **CAF** : Classe d'accueil et de formation
- **CAP** : Classe d'accueil préprofessionnelle

EPL : Encouragement précoce de la langue

PFA : Préparation à la formation pour adultes

PAI : Préapprentissage d'intégration

PAP : Préapprentissage professionnel

PA : Passerelle apprentissage

Durée

En fonction du niveau scolaire, 1 an ou plus

Lieux de formation

Martigny, Châteauneuf, Sion et Monthey

(en fonction des options de formation)



SCAI

CLASSES D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

ECOLE ARTISANAT
PROFESSIONNELLE SERVICE
COMMUNAUTAIRE



ECOLE CLASSES
PROFESSIONNELLE ACCUEIL ET
INTEGRATION



Plus d'infos ici

www.epasc.ch

Degrés de formation

Des tests de placement sont effectués avant l'entrée en scolarité et/ou durant l'année afin d'évaluer le niveau scolaire du jeune et de l'orienter vers le degré correspondant à ses connaissances et compétences.



CLASSES D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

PUBLIC

- Au bénéfice d'un permis de séjour
- Pas ou peu suivi de scolarité
- De 15 à 21 ans

DURÉE

En fonction du niveau scolaire, 1 an ou plus

ORGANISATION

- CSC : 20h par semaine
- CFR : 20h par semaine
- CAF : 28h par semaine dont 8h de stage
- CAP : 32h par semaine



PFA / EPL

PUBLIC

- Au bénéfice d'un permis de séjour
- Pas ou peu suivi de scolarité
- De 21 à 35 ans

DURÉE : 1 an

ORGANISATION

- Cours de français et de mise à niveau des connaissances scolaires
- Cours d'orientation professionnelle
- de 20h à 32h par semaine

PA

PUBLIC

Elèves libérables de la scolarité obligatoire présentant un besoin d'un accompagnement individuel et un potentiel de formation

DURÉE : 1 an

ORGANISATION

- 16 périodes de cours hebdomadaires
- 6 périodes de développement des compétences personnelles et transversales
- 6 périodes de stage pratique

PAI

PUBLIC

- Au bénéfice d'un permis de séjour F, B ou C
- Niveau de français A1 à l'écrit et A2 à l'oral
- De 15 à 35 ans

DURÉE : 1 an

ORGANISATION

- 2 jours de culture générale et de langue
- 1 jour de cours professionnels théoriques
- 2 jours de stage pratique en entreprise

PAP

PUBLIC

Apprentis inscrits dans une école professionnelle sans entreprise formatrice et sans formation professionnelle initiale achevée

DURÉE : 1 an

ORGANISATION

- 1 à 2 jours de cours de culture générale
- 1 à 2 jours de cours professionnels (auditeur)
- 3 jours de stage pratique en entreprise